

39  
Très-honorés Parents;

Les Ephémérides Oeconomiques (c'est à dire Ma Mere, De Junna &  
Vonne Hünföndinger) m'ont été secrettement delivrées par le Sr. Cokermaecker,  
Lundi passé le 24. de ce Mois. Le stile m'en contredit infiniment,  
non pas tant le sujet, à raison de l'indisposition de mon Frere, lequel  
à present toute fois se me tache faire accroire que doit estre au dessus  
de son mal: me representant bien qu'il ne s'ay en tient que devers  
l'estomach; sur quoy il se pourra resouvenir de mes prognostiques de  
longtemps. nous avons carrière franche à encourir des infirmités  
de la sorte; et de loisir peu moins; tant le Roy Jacques se plait  
à nous faire respirer prima che farcegli inarri. De fait, messrs.  
les Amb. deussent moins à leur adivs; car d'avoir sorti du logis  
depuis qu'ils estoient le premier soir point de nouvelles: c'est  
le point de sermons qui enchainent leur liberté; comme scauer la coutume  
portée mesmes chez nous, de ne garantir de rien devant l'audience.

Des affaires du public j'vous aduise ray brièvement, selon que mes  
gesses la haste, préoccupé par l'occasion de ce porteur inopiné,  
qui tient mesmes de nos despesches aux Estats & son Sr. qui se  
voient de cachetter. Les Deputés du Parlem. ont esté nécessaire par  
le Roy (si fas est) modis oppido indignis. en forme de rice, de  
macquerie, jurgis deniq. et scematis. Desia auoit il eu copie de  
ce qu'ils allegent luy presenter. La de sus luy mesmes à coucher  
une response justification de son fait, sans autre sorte de confidés,  
ni formalité. L'écrit est long, un valongum. Mes dres mesmes  
ne m'ont pas voulu charger de la traduction de cette Trad. quelques

autres d'ailleurs le dehors y a es les employes, quem largito ingenij  
doctus uerba nostra coram; quoy que fait puitement de flamen  
comme verrez si il vous plait de vous en enquerir deuers les  
Etat Inaute. mais ie m'assure que plusieurs copies de  
uolent en bref. la chose est par trop signetee. Depuis deux  
jours, la se<sup>ne</sup> s'est aduisee (presser par quelque rescribment  
d'auoir trop rudement de si bons sujets) de donner un lenit  
sur la vrbosa et grandis epistolas qui uendat a ety. C'est  
certains lettres plus rebroussee, par ou il tasche a leur donner  
quelque apparence de plus de satisfaction. Nous sommes apres  
a en auoir double, et uoudrions en faire part aux Etat, mais  
encore ne l'auons deu attraper, dont aussi n'en aurer mon aduis  
qui a la prochain friv. Tant y a que par tous ces proceders  
que dessus, vous aures moyen de juger combien est euanoüi le  
beau l'arbre de la conioinctur qui pressoit tant cet (duoy) de  
Angletim. Je ne puis escrire le quart de ce que je voy. Permettez  
moy de conclurre en trois mots: sunt qui potius negabam. (C'est)  
non point estrangers, mais horribles, mais dangereuses. etc  
J'ay commence a m'informer de l'Estain. L'auent du 5<sup>me</sup> de  
Ferdinand est honore de foy et facon. faudra donc aussi qu'on aude  
avec luy au mesme prix. Mais ie presser de mon aduis de les  
facon et grand<sup>es</sup> des elats, si ne me charger au contrain. Or il y

En haste quasi  
De Londres ce 19<sup>de</sup> de  
Je salue  
Je desirois sçavoir de  
contenu mesmes  
Avec deux ci  
quant et la de  
gloire, qu'il  
Tous uoy  
Le 1<sup>er</sup> mars de  
de Cambrai  
pour venir  
18<sup>de</sup> de fev. Je  
obisat. Mais  
et franchis, q  
de traduction  
on a dit comme  
23<sup>de</sup> de es d'hib.

Loisir à rendre. Le Roy est approuvé iusqu'à Thibault.  
Le Sr. Grand Chambellan se sera hier enquis de sa bonne intention  
pour venir à l'audience, s'il ne manquoit à sa parole. Tantost  
je l'iray sçavoir. Je vous baise très-humblement les mains,  
et suis

Vostre honorez Parolier

Très-humble et plus  
obéissant fil cadet

Thibault

En haste quasi extrême.  
De Londres ce 19. de Decemb. 1621.

Je salue votre  
Je desirerois sçavoir que gessoient vos lettres, et le  
contenu mesmes vous fera icy, et combien il a d'indignes.

Autheur: si le lictif du Roy nous est envoyé, je le traduiray, et enverray aux Estats  
quant et la Responst du Parlem<sup>ts</sup> de dessus. Partis d'accord, et bons amir, al de vray  
groupe, puis l'audience. Particuliers monts, nages et ord. p.

Tous vrayes et grans bies et gayement, et s'equippent de habits à l'edui.

Le Comte de Gondomar se rappelle en Espagne. Part à dire, acte est fabuleux, et je suis  
de parer pour les Anglois. Le success<sup>r</sup> de ce font seray à present Gouverneur  
de Cambrai espagnol. Mieux on a choisi Morosini (à présent Amb. en Saoye)  
pour venir résider à la Haye. Aujourd'hui le Parlem<sup>ts</sup> est fermé, et neur donne jusqu'au  
18. de j<sup>u</sup>. par commission expresse de S. M. de Thibault daté hier. Il  
obéissent. Mais est dirigé aujourd'hui, et aché un dictat pour leurs privilèges  
et franchises, qui m'a confidément s'he communiqué cet a presdioner, et copie de  
la traduction en un aux Estats. Je vray de la Cour, ou le Comte de P. de Broke  
a dit comme le Roy a voulu approuver, et l'audience pour dimanche prochain  
17. de ce Mo. 2. de Jan. chet vous.

A Monsieur

M<sup>r</sup> de Sijgents, Secret<sup>re</sup>  
du Conseil d'Etat  
A la  
Haye.

